

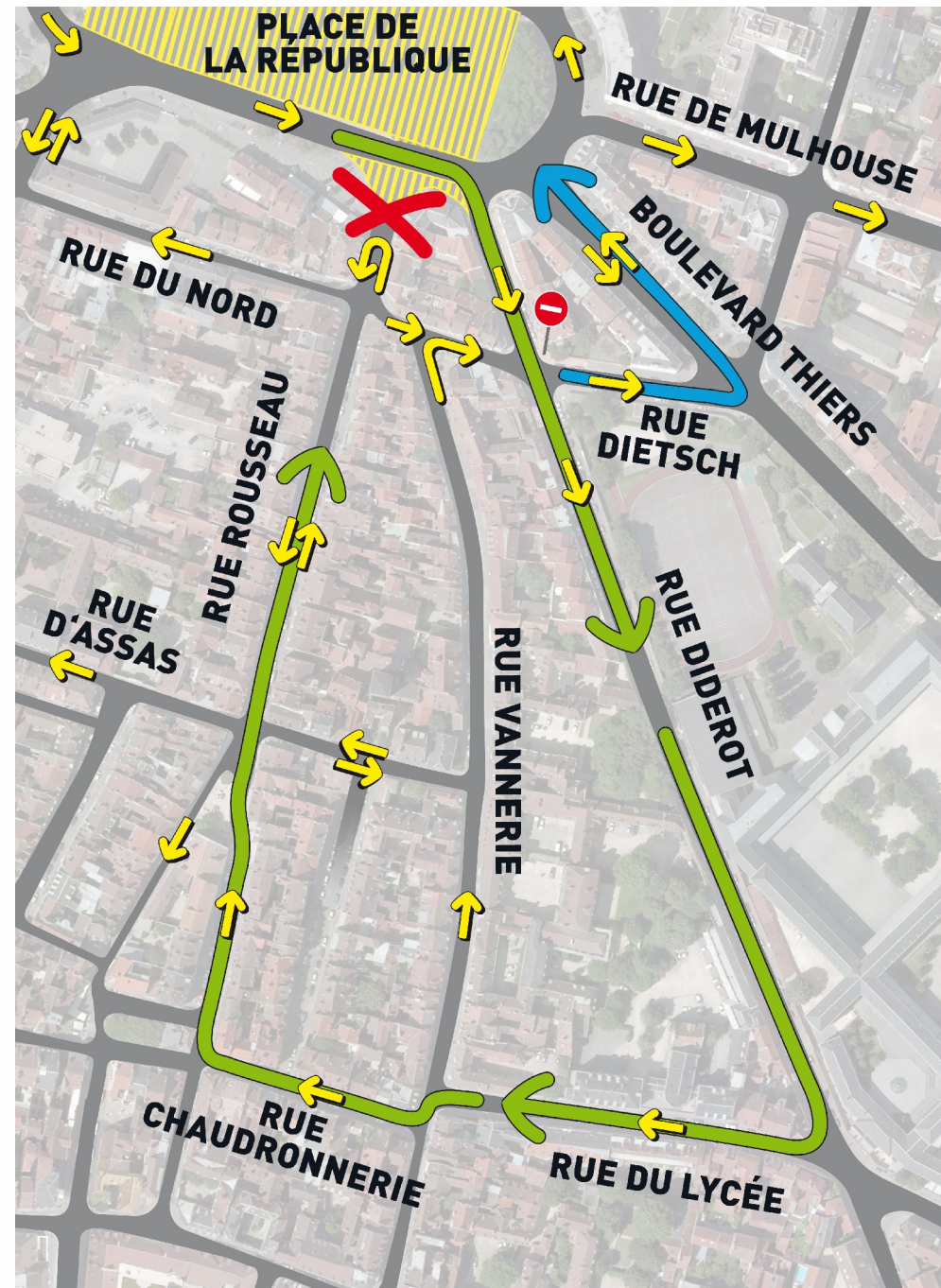


Passage République > rue J.J Rousseau barré

Du 2 au 17 février 2012*

L'aménagement des terrasses et de la voirie définitives en bordure de la place de la République nécessite de barrer la rue Jean Jacques Rousseau à l'angle de la place, du jeudi 2 à vendredi 17 février*.

- ▶ Dans le même temps, la rue Diderot sera rouverte à la circulation, en sens unique provisoire depuis République. **Pour rejoindre la rue Jean-Jacques Rousseau depuis la place**, une déviation pourra ainsi être déployée par les rues Diderot, du Lycée, puis Chaudronnerie, comme indiqué ci-contre.
- ▶ **L'ensemble des commerces**, mais aussi les places de stationnement longitudinales de la rue J. J Rousseau resteront donc accessibles.
- ▶ **Pour rejoindre la place de la République depuis la rue Dietsch**, l'actuelle déviation reste en vigueur par le boulevard Thiers. En effet, les travaux ne permettent pas de rouvrir la rue Diderot dans les deux sens à hauteur de la place de la République.



N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre médiateur en contactant la Maison du Tram au

0 800 13 2013

Merci de votre compréhension